



QR. Code

# Commune de Rosis

## Séance du 3 Juin 2013 à 20 h 30

**Membres présents** : M. Jacques MENDES – M. René MAGNALDI – M. Daniel BOURDON – M. Gérard LUNA - Germain FARENQ - M. Moïse ROQUE - Mlle Nathalie MENDES. Mme Arlette ARAGON - M. Eric NAUTRE

**Membre (s) absent(s) excusé(s)** : Mme Sandrine LECLERCQ – ( Pouvoir à Jacques MENDES) –

**Secrétaire de séance** : Mlle Nathalie MENDES.

### Ordre du jour

1. ***Approbation du PV de séance du Conseil Municipal***
2. ***Autorisation installation d'un rucher sur le col d'Aussières***
3. ***Canyoning ruisseau d'Arles***
4. ***PLU- CR étude hydraulique***
5. ***Projet d'extension du parc éolien sur la commune de cambon et salvergues***
6. ***Restauration du pont vieux d'Andabre - dossier de consultation d'entreprises***
7. ***Erdp - électrification rurale – dossier projet de proposition de travaux***
8. ***Estives d'oc 2013 - Festival pour la création en langue d'oc et du Languedoc***
9. ***Moulin de la Fage - organisation de l' inauguration du moulin à eau***
10. ***Douch – 70<sup>ème</sup> anniversaire des affrontements du maquis de Bir Hakeim***
11. ***Préparation de la rando communale et communautaire***

**Q R CODE** : Comment ça marche !



web

*Vous retrouverez de plus en plus ces pictogrammes au fil des pages des magazines, sur les bulletins municipaux et autres flyers. Grâce à une application gratuite, à télécharger sur votre iPhone, Smartphone ou votre tablette tactile, vous pourrez lire des contenus vidéo en plaçant le code face à la caméra de votre portable.*

**« Essayez celui dédié à la commune de Rosis qui vous renvoie sur le site internet de la commune »**

## **TABLEAU DE BORD DU SITE INTERNET**

**<http://www.rosis-languedoc.com>**

**Fréquentation du site - Mois de MAI 2013 = 5 369 Visites**

**Fréquentation du site - Depuis le début de l'année 2013 = 25 510 Visites**

**La Maison du Mouflon et du Caroux à Douch,  
a accueilli depuis le 1<sup>er</sup> Mai 2013 = 1 036 Visiteurs**

### **1 - APPROBATION DU PV DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2013**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'adopter le Compte Rendu de la séance du dernier Conseil Municipal du 6 mai 2013.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer s'ils ont d'éventuelles observations à formuler sur ce compte rendu.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil unanime adopte le PV de séance du conseil municipal du 6 mai 2013*

**Vote du Conseil :** *Pour 10 contre : / abstention : /*

### **2 - LOCATION D'UN EMPLACEMENT POUR RUCHER SUR UNE PARCELLE COMMUNALE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la demande d'un apiculteur souhaitant installer un rucher sur un terrain communal soumis au régime forestier.

Il indique que dans le cadre d'un terrain soumis au régime forestier, toute demande fait l'objet d'une concertation avec l'O.N.F.

Il précise que suite à cette concertation, chaque demande doit être étudiée de manière spécifique afin de s'assurer que le dit rucher reste dans le respect des lois et règlements en vigueur dans un souci d'intégration et de protection de nature à préserver l'esthétique paysagère du site.

Il indique en outre, qu'un certificat administratif devra être établi entre les deux parties précisant :

- les coordonnées du pétitionnaire
- le lieu exact et la durée d'implantation du rucher
- le nombre de ruches déposées

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant de la location à Trois euros par ruche, par année civile, quelle que soit la durée d'implantation du rucher sur les parcelles communales soumises ou non au régime forestier.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir délibérer.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil unanime émet un avis favorable aux propositions du MAIRE*

**Vote du Conseil :** *Pour 10 contre : / abstention : /*

### **3- ARRETE MUNICIPAL AUTORISANT LA PRATIQUE DU CANYONING SUR LE RUISSEAU D'ARLES**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de l'arrêté qui vient d'être pris abrogeant et remplaçant celui du 19 Août 1999 portant interdiction d'activités nautiques sur le ruisseau d'Arles sur le territoire de la commune de Rosis.

Il indique que, désormais, la pratique du Canyoning est autorisée sous réserve d'un strict respect des règles édictées à cet effet et sous le contrôle de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Il précise que cette pratique n'est autorisée qu'aux personnes qui se seront signalées et qui auront reçu des consignes de pratique, à savoir :

- Entrée dans le canyon au seul lieu prévu à cet effet, 50 mètres au-dessous du refuge de La Fage, en rive droite.
- Sortie aux deux endroits signalés, soit 500 mètres après le départ, au niveau du PR, soit 1 kilomètre après le départ, 100 mètres avant le grand rappel (ces deux emplacements sont signalés sur le terrain).
- Respect des consignes de bonne pratique « recommandations générales » de la Fédération Française de la Montagne, de Spéléologie et de Canoë-Kayak.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur le sujet

**Avis du Conseil :** Le Conseil émet un avis favorable à cet arrêté autorisant la pratique d'activités nautiques sur le ruisseau d'Arles.

**Vote du Conseil :** Pour 10 contre : / abstention : /

#### 4 - PLU – COMPTE RENDU DE L'ETUDE SUR LES ZONES INONDABLES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que l'étude hydraulique concernant les zones proches du Casselouvre et de la Mare classées en zone inondable a pris un peu de retard l'ingénieur BOUSQUET en charge du dossier est revenu d'une mission en Asie en mauvaise santé, ce qui motive ce retard.

Il précise toutefois que cet ingénieur a pu traiter les données topographiques que nous lui avons adressées et construit les modèles hydrauliques. Il ne lui reste désormais qu'à effectuer des vérifications de terrain, ce qu'il fera dans le courant du mois de juin.

**Avis du Conseil :** *le conseil prend acte de l'information*

**Vote du Conseil :** Pour 10 contre : / abstention : /

#### 5 - PROJET D'EXTENSION DU PARC EOLIEN SUR LA COMMUNE DE CAMBON ET SALVERGUES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du projet d'extension du parc éolien de Cambon et Salvergues qui intervient dans la politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre menée à l'échelle internationale et déclinée au niveau de l'Europe, puis de la France, par la production d'électricité d'origine renouvelable.

Il indique que ce projet prévoit l'installation sur les sites de « la Rocaille et de la Plagnierie » de 13 éoliennes ENERCON E70 de 2,3 mégawatts de puissance unitaire qui se situe dans une démarche compatible avec le schéma régional, le document cadre du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et la zone de développement éolien de la Montagne du haut Languedoc.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner ce projet d'extension qui ne nuit en rien à l'esthétique paysagère de ces sites et de surcroît contribue à la protection de l'environnement en réduisant les émissions de CO2 et constitue une solution efficace pour lutter contre le réchauffement climatique.

Pour toutes ces raisons, Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir émettre un avis sur ce projet d'extension et d'en délibérer.

**Avis du Conseil :** Le Conseil émet un avis favorable au projet d'extension éolien sur la commune de Cambon.

**Vote du Conseil :** Pour 10 contre : / abstention : /

#### 6 - ANDABRE - RESTAURATION DU PONT VIEUX - DOSSIER DE CONSULTATION D'ENTREPRISES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre du projet de restauration du pont vieux d'Andabre le lancement du dossier de consultation d'entreprises préparé par l'architecte DPLG Vincent CHAPAL vient d'être décidé et la passation du marché se fera selon une procédure adaptée.

Il indique que l'offre paraîtra dès début juin dans le quotidien « Midi Libre », le dossier de consultation pourra être retiré à la papeterie Cabanes de Bédarieux. La réception des offres est prévue le 2 juillet 2013, l'ouverture des plis le 3 juillet 2013.

Il précise que la date prévisionnelle de commencement des travaux a été fixée en octobre 2013 et le délai d'exécution souhaité, fixé à 5 mois.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil prend acte de l'information.*

**Vote du Conseil :** Pour 10 contre : / abstention : /

#### 7 - ERDF - ELECTRIFICATION RURALE – DOSSIER PROJET DE PROPOSITION DE TRAVAUX

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de « la fiche problème » que vient de lui adresser ERDF suite à des réclamations pour baisses de tension signalées par un administré du hameau de Compeyre sur le réseau Basse Tension du poste de Compeyre au niveau des dipôles 75 et 77 situés électriquement à près de 650m du poste.

Il indique que ERDF propose de renforcer en T 150 les dipôles 62(T35), 63 (T70) et 75 (T70 soit environ 250m.

Il indique que de nombreux autres administrés sont affectés par ce type de problème, qu'il y a lieu de résoudre dans les meilleurs délais.

Il propose donc, d'adresser ce dossier de renforcement de ligne à la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc, compétente en la matière.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir délibérer.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil émet un avis favorable à la proposition du Maire.*

**Vote du Conseil :** Pour 10 contre : / abstention : /

## 8 - ESTIVES D'OC 2013 - FESTIVAL POUR LA CREATION EN LANGUE D'OC ET DU LANGUEDOC

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre des estives d'Oc dont l'originalité est d'apporter une dynamique culturelle dans un territoire excentré des grands pôles culturels de notre département et parfois dans de toutes petites communes.

Il indique que outre son autre caractère original c'est sa position géographique à cheval sur 2 régions Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon, 2 départements le Tarn et l'Hérault, 9 communes, en plein cœur du parc naturel régional du Haut Languedoc.

Il précise que ce festival est porté par l'association Culture & Tradition de La Salvetat/Agoût en partenariat avec la communauté des communes de la Montagne du haut Languedoc. Il est basé sur l'échange et la convivialité, la tradition, la culture et la gastronomie.

Il précise également que pour sa 26ème édition, il présente une programmation gratuite, axée sur la musique, le théâtre et le folklore, du 06 au 28 juillet 2013.

Les ESTIVES D'OC c'est une approche nouvelle de la culture occitane auprès de la population locale et touristique dans une relation ville-campagne, tout à fait complémentaire. « L'estive » n'est-elle pas une transhumance, ici culturelle et inter générationnelle de la plaine vers la montagne.

il espère que vous trouverez un intérêt pour ces Estives d'Oc 2013, qui propose **le SAMEDI 26 juillet 2013 à 21h30** :

**Rosis / Andabre**  
Cour d'honneur de la mairie (salle si intempéries)

21h30 : **Théâtre**

### **MAUDIT HERITAGE**

Un célibataire endurci,  
pour toucher son héritage  
doit se marier, pour cela il va  
faire appel à un drôle d'ami.

ENTREE LIBRE

**Avis du Conseil :** *Le Conseil prend acte de l'information.*

**Vote du Conseil :** Pour 10 contre : / abstention :

## 9 - MOULIN DE LA FAGE - ORGANISATION DE L' INAUGURATION DU MOULIN A EAU

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la fin des travaux de construction du système hydraulique du Moulin de la Fage.

Il indique que l'inauguration de cet équipement aura lieu **le samedi 22 juin 2013 à 10h00 à Lafage** ce qui permettra aux conseillers qui travaillent en semaine de pouvoir y assister.

Le déroulement de cette journée s'effectuera de la façon suivante :

- **10h30** accueil des personnalités : (responsables du LEP et du GRETA de Bédarieux, de la Pdte d'Auxillium de l'Hérault, du CG 34 et de la Région LR, du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, etc...)
- **11 h 00** Inauguration coupure du ruban suivi de la visite du moulin en action de production de la farine
- **11h 30** Prises de paroles de divers intervenants
- **12h 00** Déplacement à Douch pour assister à la cuite de pain et participer à l'apéritif déjeunatoire

Il propose aux membres du Conseil de l'autoriser à engager la dépense nécessaire à l'organisation de cette journée.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil prend acte de la programmation et autorise le Maire à engager la dépense nécessaire à l'organisation de cette inauguration.*

**Vote du Conseil :** Pour 10 contre : / abstention : /

## 10 - DOUCH - 70° ANNIVERSAIRE DES AFFRONTEMENTS DU MAQUIS DE BIR HAKEIM

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du courrier que vient de lui adresser Madame Joëlle LATAPIE Directrice de l'Office National des Anciens Combattants, qui concerne le projet de cérémonie à l'occasion du **70° anniversaire des combats du maquis de Bir Hakeim à Douch.**

Il indique que La commission mémoire du SD/ONACVG 34 qui a la charge de déterminer les initiatives de mémoire pour les années 2013, 2014 et 2015 a retenu pour 2013, les actions suivantes- validées par le cabinet de M le préfet. **Retenues pour 2013 : - Cérémonie du mardi 10 septembre 11 heures à Douch. C'est un projet qui est monté en partenariat avec la mairie de Rosis et les collèges et lycée de Bédarieux.**

**La cérémonie sera organisée en mémoire des deux maquisards – Jean-Marie ALLEX de Commercy et Jules-Alphonse LANDRIEUX – qui ont été tués au cours d'affrontements du Maquis Bir Hakeim avec une colonne allemande.**

**Il précise que** les scolaires sont déjà impliqués, les enseignants d'Histoire géographie ont réalisé un travail en amont. Le jour de la cérémonie les élèves liront des poèmes et chanteront la Marseillaise. Pour chacune de ces 4 manifestations, les CMC préparent un dépliant pédagogique.

Il propose qu'à la fin de cette cérémonie de DOUCH, qui est prévue pour 11h, la commune offre à cette occasion, des rafraichissements et un apéritif déjeunatoire.

**Avis du Conseil : Le Conseil prend acte et adopte les propositions du Maire.**

**Vote du Conseil : Pour 10 contre : / abstention :**

## 11 - PREPARATION DE LA RANDO COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil, qu'il envisage comme tous les ans d'organiser **la rando communale** qui aura lieu le dimanche **28 septembre 2013**, ouverte au public.

- Il demande au premier adjoint de proposer et préparer un itinéraire dans le proche environnement de Douch accessible à tous (Tout public) et de prévoir un point repas sur l'itinéraire pour permettre de pique-niquer aux environs de 12h30. Il propose de fixer ensemble le montant de la participation à cette rando.
- **la rando communautaire** ou sont **exclusivement** invités à participer les délégués titulaires et suppléants et tous les personnels techniques de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc.

Il demande au 1<sup>er</sup> adjoint de faire une proposition d'itinéraire de type « rando promenade » facilement accessible à tous, qui se termine aux environs de 12h30, heure à laquelle un repas convivial sera proposé dans le refuge communal. La date de cette rando sera fixée ultérieurement (probablement le 27 octobre).

Le montant de la participation sera fixé prochainement compte-tenu qu'il sera proposé, dans ce « package », un soin thermal prodigué à « **la chaine thermale du Soleil** » de Lamalou les Bains, aux environs de 15 h.

**Avis du Conseil : Le Conseil prend acte de l'information**

**Nombre de voix : Pour 10 contre : / abstention : /**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 30.**

**Tous les points de cet ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.**



**Jacques MENDES**  
**Maire de ROSIS**

**Adresse mail domicile: [ad.jacq.mendes@orange.fr](mailto:ad.jacq.mendes@orange.fr)**

**Adresse mail mairie: [mairie.rosis@wanadoo.fr](mailto:mairie.rosis@wanadoo.fr)**

**Tel. bureau: 04-67-23-60-73 mobile: 06-48-28-47-19**

**site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>**



web